

## Veille juridique & fiscale du 25 janvier 2023

### Europe

- **Le règlement sur les subventions étrangères est entré en vigueur**

Cette nouvelle série de règles qui vise à remédier aux distorsions causées par les subventions étrangères permettra à l'UE de rester ouverte au commerce et aux investissements, tout en garantissant des conditions de concurrence équitables pour toutes les entreprises opérant dans le marché unique. Le règlement a été proposé par la Commission en **mai 2021** et approuvé par le Parlement européen et le Conseil en **juin 2022**.

Le Règlement s'applique à toute activité économique dans l'UE qui implique des subventions venant de pays tiers : il couvre les concentrations (fusions et acquisitions), les procédures de passation des marchés publics et toute autre situation de marché. Les nouvelles règles confèrent à la Commission le pouvoir d'enquêter sur les contributions financières accordées par des pays tiers à des entreprises exerçant une activité économique dans l'UE et de remédier, si nécessaire, à leurs effets de distorsion. Avec son entrée en vigueur, le Règlement entrera la phase cruciale de mise en œuvre et commencera à s'appliquer dans six mois, à partir du 12 juillet 2023. À partir de cette date, la Commission pourra ouvrir des enquêtes *ex-officio*. À partir du 12 octobre 2023, les entreprises seront obligées de notifier à la Commission des concentrations et des participations à des procédures de passation des marchés publics impliquant une contribution financière d'un gouvernement non-membre de l'UE, au-delà de certains seuils.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022R2560&from=EN>

- **La Commission européenne a lancé une consultation sur une mise à jour des règles de l'UE sur les retards de paiement**

Les règles de l'UE relatives aux retards de paiement (directive sur les retards de paiement) ont entraîné une diminution des retards de paiement. Toutefois, plus de 60 % des entreprises de l'UE ne sont toujours pas payées à temps, et les petites et moyennes entreprises (PME) sont les plus touchées. L'initiative viendra en aide aux PME en révisant les règles européennes existantes en matière de paiement sur la base des données disponibles et à venir afin de promouvoir une transition définitive vers une culture de «paiement rapide».

Une proposition de directive attendue est attendue au 3e trimestre 2023.

[https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13665-Retards-de-paiement-mise-a-jour-des-regles-de-l-UE\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13665-Retards-de-paiement-mise-a-jour-des-regles-de-l-UE_fr)

- **Communication sur la lutte contre la corruption dans l'Union européenne**

Pour garantir les normes communes les plus élevées en matière de lutte contre la corruption dans l'UE, un paquet anticorruption, comprenant cette communication, a été annoncé dans le discours sur l'état de l'Union 2022.

Une initiative non législative de la Commission européenne est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. *L'objectif général de l'initiative est de définir les priorités de l'UE et son action en matière de lutte contre la corruption, en renforçant à la fois la prévention et la répression dans ce domaine. L'initiative inclura des mesures qui visent à mieux protéger les citoyens, à assurer une meilleure coordination des autorités compétentes dans l'UE et à améliorer l'effet de levier pour lutter contre la corruption dans le monde. Elle comprendra également des mesures ciblées axées sur les risques inhérents à des secteurs spécifiques. Elle prévoira par ailleurs une action menée au niveau de l'UE afin de réduire au maximum*

*le risque de voir la corruption porter atteinte aux politiques de l'UE, ainsi qu'un soutien aux mesures prises par les États membres.*

[https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13677-Communication-sur-la-lutte-contre-la-corruption-dans-lUnion-europeenne\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13677-Communication-sur-la-lutte-contre-la-corruption-dans-lUnion-europeenne_fr)